



CRPCEN :

***Lise, André, ne fuyez plus vos responsabilités d'élus !
C'est urgent.***

Bien que depuis bientôt 3 ans nous soyons continuellement la cible privilégiée de la CFDT et de la CGC (agissant sous la tutelle prenante de Pierre LESTARD, ancien directeur de la CRPCEN, devenu membre de la CGT), nous avons adopté le principe de ne pas entrer dans une polémique qui n'apporte rien de concret aux salariés et retraités.

Mais le dernier fax de la CFDT et de la CGC a dépassé la mesure.

Nous confirmons les chiffres rapportés dans ce fax sur la situation de la CRPCEN. Ils sont exacts et connus depuis plusieurs mois, même si la CFDT et la CGC paraissent les avoir découverts au dernier conseil d'administration. Comme d'ailleurs il est connu depuis quelques années que la Caisse serait confrontée rapidement à un besoin de recettes nouvelles.

Par contre laisser croire à la passivité de la Fédération, c'en est trop !

La CFDT et la CGC, bien qu'élus administrateurs de la CRPCEN par les salariés en 2006, ne participent plus depuis bien longtemps aux travaux et études engagés sur l'avenir de la Caisse, pourtant membres à part entière de la commission créée spécialement à cet effet par le Conseil d'administration. Comment peuvent-ils ainsi appréhender véritablement la nature des difficultés et toutes les facettes de la Caisse en demeurant si peu investis ?

La Fédération, pour les obliger à ne pas fuir constamment leurs responsabilités d'élus, a décidé, en utilisant l'effet de surprise, de les faire siéger à la commission mensuelle d'administration et de gestion financière en proposant directement au conseil d'administration, devant les ministères de tutelle, d'en modifier la composition. Nous avons tout simplement réussi l'effet de surprise !

Avons-nous bien fait ? Seront-ils en capacités d'assumer ce rôle ? Voudront-ils réellement l'exercer ? N'annoncent-ils pas déjà, en filigrane, leur intention de ne pas vouloir participer aux discussions ? Craignent-ils les responsabilités ? Préfèrent-ils laisser faire pour mieux critiquer ?

Nous les connaissons bien nos collègues de la CFDT et de la CGC.

➤ **Lise**, élue suppléante à la CRPCEN en 2006, est devenue « multicarte ». Elle a en charge plusieurs branches professionnelles au sein de la CFDT et ne peut se consacrer entièrement aux dossiers du notariat.

➤ **André**, élu titulaire à la CRPCEN, doit faire face aux positions divergentes de ses collègues de la CGC, l'un d'entre eux considérant même illégale l'existence de la CRPCEN !

La Fédération, c'est tout simplement 5 élus titulaires solidaires entièrement dédiés politiquement à la CRPCEN, c'est aussi 5 élus suppléants travaillant dans toutes les commissions sociales au sein de notre Caisse.

LISE, ANDRE, NE FUYEZ PLUS ! NE RESTEZ PAS EN MARGE. SOYEZ DES « HOMMES ». VENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS AU SEIN DE LA CAISSE. VOUS NE LE REGRETTerez PAS. CHEZ NOUS, C'EST L'INTERET DE LA CAISSE, CE SONT LES INTERETS DES SALAIRES ET RETRAITES QUI PRIMENT. N'ETES-VOUS PAS D'AILLEURS SOUVENT D'ACCORD AVEC NOS POSITIONS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

LE MINISTERE DU TRAVAIL VIENT DE NOUS AVERTIR : IL N'ATTENDRA PAS 2010 !

**Pour bien comprendre la situation de la CRPCEN,
Rendez-vous sur notre site www.fgcn-fo.com.**

